



## Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 16 février 2021

### **Les médecins de l'éducation nationale n'ont pas les moyens humains de suivre les préconisations de la FAQ du 12 février 2021 et d'assurer le contact-tracing des élèves et des personnels**

Le ministère de l'Éducation nationale a publié le 12 février 2021 une nième « foire aux questions » (FAQ) qui, en pleine période de diffusion des variantes britannique, sud-africaine et brésilienne sur le territoire national français, prévoit un allègement des mesures à prendre en cas d'identification de l'une de ces variantes chez un personnel ou un élève.

Le SNMSU-UNSA Éducation trouve cette décision pour le moins surprenante au moment où une organisation de crise est déclenchée dans les hôpitaux et alors que les ARS donnent des consignes d'éviction plus larges!

Une des innovations de la FAQ du 12 février est la non fermeture automatique de la classe en cas d'identification d'un cas de variante britannique chez un personnel ou un élève, d'une variante sud-africaine ou brésilienne chez un personnel.

De plus, pour le personnel, seule une étude approfondie des contacts déterminera si les personnels de la classe sont considérés comme contacts à risque en cas d'apparition d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARC-CoV-2 chez un élève.

Autre nouveauté pour les personnels en école maternelle : dans le cas d'un cluster (trois élèves de la même classe et de fratries différentes), seule une étude approfondie déterminera si les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque ou pas.

Sachant que les médecins de l'éducation nationale assurent le contact-tracing de 12,5 millions d'élèves et de 1,5 million de personnels du public et du privé, en partie par délégation des tâches des ARS et des CPAM, sachant que ces mêmes médecins sont seulement 900, en incluant leurs responsables départementaux et rectoraux, qu'ils travaillent 7 jours sur 7 depuis la réouverture des établissements scolaires le 11 mai 2020, bien sûr à moyens constants, pensez-vous raisonnablement, M. le Ministre, que les médecins scolaires sont en mesure de réaliser des études approfondies et d'appliquer la FAQ du 12 février 2021?

*Monsieur le Ministre, depuis des années, le SNMSU-UNSA Éducation vous alerte sur l'indigence de la médecine scolaire et de la médecine du travail à l'Éducation nationale, Monsieur le Ministre, le 8 février, par communiqué de presse, le SNMSU-UNSA Éducation a proposé la fermeture des établissements scolaires pour 4 semaines, car, déjà, les médecins de l'éducation nationale ne pouvaient plus assurer le contact-tracing,*

*Vous avez choisi de ne pas fermer les établissements scolaires, de ne pas donner de moyens supplémentaires aux médecins de l'éducation nationale et maintenant d'alléger le protocole sanitaire Éducation nationale, ce qui alourdit immanquablement la charge de travail des médecins scolaires, enquêteurs du contact-tracing.*

**Monsieur le Ministre, à nouveau, le SNMSU-UNSA Éducation tire la sonnette d'alarme : sans un contact-tracing performant et des mesures sanitaires strictes, vous mettez élèves et personnels en danger !**

**Enfin le SNMSU-UNSA Éducation s'interroge : y a-t-il encore concertation entre les ministères de l'Éducation nationale et le la Santé ? On pourrait en douter...**

**Le Bureau national du SNMSU-UNSA Éducation**